

Le domaine de la didactique concerne – t – il tous les enseignants ?

Notre intervention porte sur l'importance de la formation dite didactique aux différents acteurs concernés par l'acte d'enseignement / apprentissage. Elle vise à montrer pourquoi aujourd'hui le domaine de la didactique est devenu incontournable à quiconque s'intéresse à la formation des jeunes et de l'enseignement en particulier.

- 1 - Que signifie le terme didactique
- 2 - L'enseignement des langues dans la période dite de la pédagogie des langues
- 3 - L'enseignement des langues étrangères dans la période de la didactique des langues
- 4 - En quoi les méthodes communicatives se distinguent – elles des méthodes structurales ?
- 5 - L'apport de quelques domaines de référence à la didactique
- 6 - Les connaissances en didactique entre l'obligation et l'optionnel
- 7 - La pédagogie, vers une nouvelle définition

1 - Que signifie le terme didactique

Les ouvrages traitant le sujet de la didactique définissent ce terme en se référant à son origine grecque qui signifie « enseigner ». Or qui dit enseigner, dit enseignant, et qui dit, enseignant dit : enseignement.

2 - L'enseignement des langues dans la période dite de la pédagogie des langues

Le fait d'utiliser un terme mettant l'accent sur l'enseignement traduit bien une conception de l'action didactique qui régnait dans les années soixante. C'était la période appelée : la période de la

pédagogie des langues. Pendant cette période, le programme de formation des enseignants de langue visé essentiellement la formation linguistique, c'est – à – dire tout ce qui touche aux règles du fonctionnement de la langue ainsi que la manière dont elle être enseignée aux apprenants. C'était une période qui était marquée par ce qu'on appelle la linguistique structurale. Dans le programme de formation, on apprenait aux futurs enseignants « le quoi » et « le comment enseigner » une langue étrangère. C'était l'époque du tableau de feutre, des figurines et des films fixes. On peut dire que c'était l'époque des méthodes d'enseignement clé en main. Pour atteindre l'objectif de l'enseignement, il suffisait, comme disaient les concepteurs de ces méthodes, d'appliquer le contenu du guide pédagogique à la lettre. Ce que je peux dire à propos de ce point est que cette manière de faire est encore celle d'un bon nombre d'enseignants de langue aujourd'hui.

3 - L'enseignement des langues étrangères dans la période de didactique des langues

A partir des années soixante – dix, l'enseignement des langues étrangères est entré dans une nouvelle ère. Dans cette période, on a attribué une nouvelle définition au terme didactique qui mettait l'accent, d'après son sens étymologiquement, sur l'acte d'enseignement. Actuellement, le terme ou le domaine de la didactique s'intéresse à tous les domaines de connaissances pouvant avoir une relation avec l'acte d'enseignement / apprentissage. Autrement dit, avoir une formation dans le domaine de la didactique, c'est, en quelque sorte, avoir une formation multidisciplinaire.

Après avoir indiqué le sens étymologique du mot didactique qui signifie « enseigner », nous présentons son sens actuel. Ce terme a été défini par Guy Brousseau (1983) de la manière suivante : « Etude scientifique de l'organisation des situations d'apprentissage que vit un apprenant pour atteindre un objectif, cognitif ou moteur » (Renald Legendre, p 357). Ce qui attire mon attention, dans cette définition, est le changement de paradigme. Comme vous l'avez, sans doute, pu le constater, Guy Brousseau, ne parle pas de situation d'enseignement, mais de celle de l'apprentissage. En d'autres termes, pour Guy Brousseau, le terme didactique renvoie au sujet – apprenant concerné par l'acte d'enseignement.

De son côté, Michel Billières, lors d'une conférence donnée, en 2004, à l'Académie de Hautes Etudes, a défini la didactique comme étant : « la science qui s'intéresse à l'ensemble des savoirs et savoir – faire relatif à ce qui se passe dans une classe de langue » (Michel Billière, 2004).

Comme nous venons de le voir, les deux auteurs, que nous venons de citer, sont loin de mettre l'accent sur l'acte d'enseignement. Pour l'un comme pour l'autre, le sens du terme didactique englobe tous les facteurs entrant en jeu dans la situation d'enseignement / apprentissage.

La présentation de la définition étymologique et de définition actuelle du terme didactique manifeste bien l'évolution ayant eu lieu au niveau de l'objet d'étude de cette discipline. Alors que cette science s'intéressait dans les années soixante seulement à l'acte d'enseignement, dans la

période dite de la didactique des langues, on a attribué à l'apprenant un rôle déterminant dans l'action pédagogique, et ce, en parlant du processus d'enseignement et du processus d'apprentissage comme étant deux processus différents.

La prise en compte du rôle de l'apprenant dans l'action didactique s'est traduite au niveau des recherches effectuées dans le domaine de la didactique des langues. Cela a fait que la majorité écrasante des travaux de recherche et des publications dans le domaine de l'enseignement des langues entrent dans le cadre du processus d'apprentissage.

Il est normalement légitime de s'interroger sur les raisons du changement ayant eu lieu dans ce domaine. On peut tout simplement dire que c'est la baisse du niveau des apprenants constaté par les praticiens dans le domaine de l'enseignement qui a amené les didacticiens à se poser des questions sur le pourquoi de cet échec. Celui – ci peut s'expliquer par le fait que les méthodes structurales sont loin de permettre aux apprenants de communiquer dans la langue étrangère. L'objectif de ces méthodes se limitent à l'acquisition d'une compétence linguistique. Pour remédier à cet état d'échec, une nouvelle conception de l'enseignement a eu lieu par l'adoption d'une nouvelle méthodologie d'enseignement. Il s'agit du passage des méthodes structurales aux méthodes communicatives.

4 - En quoi les méthodes communicatives se distinguent – elles des méthodes structurales ?

Evelyne Bérard, dans son ouvrage intitulé « l'approche communicative, théorie et pratique » a évoqué cette évolution en mettant l'accent sur l'objectifs des méthodes basées sur le linguistique structurales (connue aussi sous le nom de méthode structurale) et celles fondées sur l'approche communicative, c'est – à – dire dans la période dite de la didactique des langues. E. Bérard dit à ce propos : Par rapport aux méthodes audio – visuelles, l'approche communicative a comme particularité de diversifier les emprunts théoriques auxquels elle a recours. Cette diversification se fait à un moment où linguistique n'est plus dominée par un grand courant ¹ et où se développe un ensemble de disciplines qui se donnent des objets de travail spécifiques : sociolinguistiques , psycholinguistiques, ethno linguistique de la communication, analyse de discours , pragmatique » (Evelyne Bérard, p 17)

Comme on vient de le voir, la lecture de ce passage nous amène à dire que le passage des méthodes structuro – behavioristes à des méthodes fondées sur l'approche communicative n'est nullement une question de terminologie, il s'agit, d'une nouvelle conception de l'action pédagogique dont une des caractéristiques est la diversification des références. Autrement dit, alors que dans les années soixante, le domaine de l'enseignement des langues était marqué seulement par la linguistique structurale, les méthodes communicatives empruntent des références théoriques à des domaines de connaissances divers. Cette diversification est motivée par le fait de faire correspondre

¹ - Par la linguistique structurale dans les années 60

le quoi enseigné au discours vraiment utilisé par les natifs. Jean – Pierre Robert, va jusqu'à présenter le domaine de la didactique comme étant : « une synthèse de sciences comme la méthodologie, la pédagogie, la psychologie et la sociologie, sciences auxquelles vient s'ajouter la linguistique ». (Jean – Pierre Robert)

5 - L'apport de quelques domaines de référence à la didactique

Certains d'autres nous peuvent se demander sur la nature de l'apport que les différents domaines de référence de la didactique peuvent fournir au domaine de l'enseignement des langues étrangères. Cette interrogation nous amène à nous référer à la littérature, spécialisée dans le domaine en question, pour trouver des éléments de réponse à cette interrogation. Je me contente de parler du domaine de la psychologie cognitive et de la psycholinguistique et enfin, des neurosciences. Les connaissances relevant de ces trois domaines sont utiles aux enseignants pour comprendre le processus du déroulement de l'acte d'apprentissage.

La psychologie cognitive : L'intérêt accordé à cette branche de la psychologie découle du fait que « La psychologie cognitive a mis en évidence un certain nombre de concepts qui nous sont particulièrement utiles pour l'enseignement, et pour celui des langues étrangères en particulier, notamment :

- L'existence des **filtres mentaux** susceptible de rendre l'apprentissage difficile, voire impossible.
- Le concept de **surcharge cognitive**, nous indique que les individus ne sont capables de retenir qu'une quantité limitée d'informations à la fois, et qu'il leur est en outre difficile de rester longtemps concentrés sur le même sujet.
- La notion de **déficit d'information** qui désigne la distance entre le niveau de celui qui reçoit l'information et le niveau requis pour pouvoir la comprendre.
- Le concept de **la zone proximale de développement** de Vygotski : « Pour que l'apprentissage se fasse, il est nécessaire d'aller chercher l'apprenant où il est, pour l'emmener plus loin »(Marie – Françoise Nancy- Combe p 18)

La psycholinguistique : Ce domaine de connaissances s'intéresse aux processus d'appropriation et de structuration des contenus linguistiques. En effet, « S'interroger sur les processus mentaux en jeu dans l'apprentissage permet de s'intéresser à la manière dont l'élève apprend, et comprend la langue » parce que « l'élève comprend en fonction de ses perceptions, et non en fonction de ce qu'on lui enseigne (..) Il est donc nécessaire de prendre en compte la façon dont on présentera les contenus pour que leur interaction avec la réflexion de l'apprenant conduise à une appropriation des concepts linguistiques » (Marie –Françoise Nancy- Combe, p 22)

Les neurosciences : Pour les cognitivistes, dit Jean – Marc Defays, « il n’y a pas de rapport entre le savoir – déclaratif (ce que l’on peut réciter) et savoir procédural (ce que l’on est capable d’utiliser), car ils s’adressent à deux parties du cerveau différentes. Aucun transfert n’est possible, il n’y a que des phénomènes de compensation (...) En conséquence, ce n’est pas parce qu’on a appris une règle qu’on saura s’en servir » (Marie –Françoise Nancy- Combe, p 24)

6 - La formation dans le domaine de la didactique entre l’obligation et l’optionnel

Loin d’avoir présenté tous les domaines de connaissances constituant l’ensemble des savoirs de référence des didacticiens, on peut déjà voir d’importance des connaissances qui sont utiles, non seulement pour les enseignants de langue, mais pour tous les enseignants parce que comme, vous le savez, le domaine de la didactique ne concerne pas un domaine bien particulier. En effet, comme le souligne, Marie –Françoise Nancy - Combe, « Les connaissances en didactique s’ajoutent au savoir disciplinaire de l’enseignant, elles lui permette de mettre en œuvre pour construire un parcours d’apprentissage adapté aux goûts et capacités du public qu’il doit former, en travaillant de façon scientifique plutôt qu’intuitive. La crédibilité et l’efficacité de son enseignement s’en trouvent renforcées » (Marie –Françoise Nancy - Combe)

Ces connaissances en didactique représentent des outils dont les enseignants se servent pour **connaître l’origine de certaines difficultés pouvant être rencontrées par les apprenants**. Autrement dit, « Le didacticien observe des phénomènes qui se posent sur le terrain et va chercher dans les théories, les sciences de fondement des réponses à ces problèmes qu’il mettra à l’épreuve de la réalité du terrain». (Marie –Françoise Nancy - Combe).

En partant des propos énoncés par Marie –Françoise Nancy- Combe nous pouvons dire que l’acquisition des connaissances relevant du domaine de la didactique n’est plus considérée comme un choix ou concernant une spécialité bien particulière mais une nécessité, voire une obligation à quiconque exerçant le métier d’enseignant, ceci, si on veut assurer un enseignement reposant sur des données scientifiques. Actuellement, Il n’est plus question de demander aux apprenants de s’adapter à l’acte d’enseignement comme on le fait depuis toujours. C’est le contraire qui devrait avoir lieu. C’est à l’enseignant de faire en sorte à ce que l’acte d’enseignement soit adapté à l’acte d’apprentissage. Le non – respect de ce principe explique de beaucoup de cas d’échec scolaire.

A ce propos, Michel Billières, dans une conférence donnée à l’Académie de Hautes Etudes de Zanzour, a évoqué certaines des interrogations formulées par des didacticiens dans leurs pratiques quotidiennes, parmi lesquelles on peut citer : « Quels sont les savoirs, les connaissances qu’ils ont, qui vont leur permettre d’apprendre progressivement cette langue étrangère » (Michel Bilière, 2004).

On voit bien, ici, qu’on parle d’une démarche d’enseignement basée sur les connaissances des apprenants. Autrement dit, pour Michel Billières, le point de départ de tout acte d’enseignement réussi repose sur les connaissances acquises par l’apprenant. Je dirais même que, si on veut établir un programme d’enseignement menant à bien l’action didactique, c’est à partir des connaissances

qui sont vraiment assimilées par les apprenants que les contenus des programmes doivent être fixés et non pas sur la base des programmes arrêtés par l'institution, ceci, comme je viens de le mentionner, si on veut que l'acte d'enseignement / apprentissage se déroule dans de bonnes conditions et, par conséquent, atteindre les objectifs visés par l'acte d'enseignement / apprentissage.

7 - La pédagogie, vers une nouvelle définition

Certains auditeurs se demandent, peut – être, sur la place de la pédagogie, parmi les différents domaines de références de la didactique. Pour répondre à cette interrogation, je me réfère à deux définitions attribuées à ce terme et qui correspondent à deux visions complètement différentes de la pédagogie :

1 - La pédagogie, c'est l'art de transmettre le message.

2 - La pédagogie est une action qui vise à faciliter les apprentissages et augmenter, à terme, la capacité de traitement l'information de l'élève, afin de les rendre efficace et **autonome** dans la vie de tous les jours.(comment faciliter l'apprentissage, comment rendre l'élève autonome dans la vie de tous les jours.

La lecture des deux définitions du terme pédagogie nous montre la nature de l'évolution ayant eu lieu au niveau de l'objectif de ce domaine de connaissances.

La première définition met l'accent sur la manière de transmettre le contenu du programme. On est au niveau de l'acte d'enseignement.

Concernant la deuxième définition, on peut dire que :

- Elle prend en considération les deux partenaires de l'acte d'apprendre. D'une part, elle définit le rôle de l'enseignant en lui présentant comme un facilitateur de l'acte d'apprendre, et d'autre part, elle présente le sujet – apprenant comme étant la personne concernée de l'action pédagogique. Cette définition

- Elle nous montre aussi que la pédagogie ne s'intéresse plus seulement à la transmission du savoir disciplinaire mais, mais elle vise aussi l'autonomisation de l'apprenant ceci, en lui donnant les moyens lui permettant d'accéder tout seul aux différentes ressources du savoir.

Le contenu de la deuxième définition nous indique, non pas seulement l'objet de cette discipline, mais aussi l'existence d'une différence entre cette discipline et les autres domaines de référence de la didactique. Cette différence se situe, au fait, que la pédagogie, contrairement aux autres disciplines, s'intéresse à la pratique d'enseignement quotidienne.

Cette différence qu'on peut considérée comme épistémologique porte sur l'objet d'étude de ces domaines. Elle ne peut paraître qu'au niveau des définitions. Au niveau de la pratique, le côté pédagogique et le côté didactique se complètent, de sorte de que tout acte d'enseignement – apprentissage réussie nécessite la mise en œuvre des connaissances relevant du domaine de la didactique et celles relevant du domaine de la pédagogie. En d'autres termes, au niveau de la pratique, on constate une sorte de fusion des deux domaines en question. Ainsi peut – on dire que : « la didactique et la pédagogie sont – elles étroitement liées. Une didactique qui ne débouche pas sur des applications pédagogiques tourne à vide, et des pratiques pédagogiques qui ne sont pas ancrées dans une réflexions didactique approfondies courent le risque de l'incohérence et de l'inefficacité » (Marie –Françoise Nancy- Combe)

La référence au savoir didactique dans le domaine de l'enseignement des langues est considéré par Marie –Françoise Nancy- Combe comme une condition pour la conduite d'un acte d'enseignement efficace, parce que dit – elle : « Pour comprendre ce qui se passe chez les apprenants de langue, le pédagogue dispose d'un éventail de sciences susceptibles de l'éclairer sur le sens des événements sur le terrain, et de l'aider à construire une conduite efficace pour y faire face » Ce passage nous amène à dire que le fait d'avoir des connaissances relevant du domaine de « cet éventail de sciences » est considéré comme une nécessité, faute de quoi l'enseignant se trouve incapable de donner du sens aux événements sur le terrain, c'est – à - dire au processus du déroulement de l'acte d'apprentissage. Cela nous emmène à dire que le savoir didactique est devenu aujourd'hui comme une donnée incontournable comme la pédagogie parce que la didactique « se définit par un va et vient entre les réalités du terrain (pédagogique) et les apports de la réflexion théorique sans les domaines scientifiques concernés » et constituant le domaine de la didactique

Notre présentation d'un nombre important de citations manifeste à quel point on accorde actuellement une place importante au processus d'apprentissage. A quel point le domaine de référence de la didactique s'est élargi pour comprendre tous les savoirs qui permettent de comprendre la nature du sujet en situation d'apprentissage. Je dirais même qu'une formation dans le domaine de la didactique est aujourd'hui incontournable à quiconque se destinant à exercer le métier d'enseignant. Louis Porcher dit à ce propos : « Si vous voulez enseigner les mathématiques à John, dit, la célèbre phrase de Stuart – Mill, il faut certes connaître les mathématiques, mais il faut à tout prix connaître John » (Louis Porcher, p 15)

Bibliographie

- 1 - Alain Rieunier, Préparer un cours, les stratégies pédagogiques efficaces, Paris, ESF, 20012
- E. Bérard, L'approche communicative, théorie et pratique, Paris, CLE international, 1991
- 3 - J. P Robert, Dictionnaire pratique de didactique du FLE, 2 édition, Paris, Ophrys, 2008
- 4 - L. Porcher, l'enseignement des langues étrangères, Paris, Hachette, 2004

5 - Marie –Françoise et Nancy – Combe, Précis de didactique, Paris, Ellipses, 2005

6 - M. Billières , « lignes de force actuelles en didactique du FLE », séminaire destiné aux professeurs de français des universités libyennes : Académie des Hautes Études de Tripoli et Université de Benghazi, 15-22 mai, 2004

7- R. DE Legendre, Dictionnaire actuel de l'éducation, 2 édition, Paris, ESKA, 1993